

Vous allez être opéré(e) des varices

Vous présentez une insuffisance veineuse superficielle des membres inférieurs et devez être opéré(e).

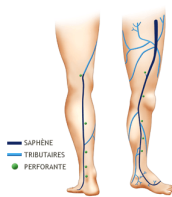
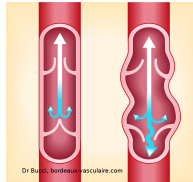
Quelle est cette pathologie :

L'insuffisance veineuse superficielle des membres inférieurs encore appelée varices, correspond à une perte de la fonctionnalité des veines n'assurant plus leur rôle dans le retour veineux. Le sang stagne alors au niveau des membres inférieurs.

Cette maladie est consécutive à une fragilité de la paroi veineuse et à une dégénérescence des valvules.

Elle peut atteindre la veine grande saphène (encore appelée saphène interne à la face interne de la jambe et de la cuisse) ou la veine petite saphène (saphène externe à la face postérieure du mollet).

Les risques inhérents à l'évolution de cette pathologie sont les thromboses veineuses profondes (encore appelées phlébites) ou l'apparition d'ulcères.



Quel est le but de la chirurgie :

L'intervention consiste en l'ablation de tous les segments veineux atteints.

Quelles sont les modalités de l'intervention :

- Anesthésie: Vous serez vu en consultation pré-opératoire par un anesthésiste qui vous expliquera les modalités de l'anesthésie.
- Vous devrez réaliser un écho-marquage par votre angiologue avant l'intervention. Il s'agit de marquer les segments veineux atteints sous échographie.
- La chirurgie se déroule au bloc opératoire ;
 - Différents abords chirurgicaux seront nécessaires selon le territoire concerné:
 - Pour la veine grande saphène : un abord au pli de l'aîne (3 à 4 cm environ) et à la cheville ou sous le genou (1 cm)
 - Pour la veine petite saphène : une incision derrière le genou et à la partie inférieure du mollet.
 - Des phlébectomies sont parfois réalisées dans le même temps. Elles consistent en l'ablation des collatérales sous cutanées par des incisions millimétriques étagées.
- Cette chirurgie est généralement réalisée en ambulatoire (sauf contre-indication).



Quelles sont les suites de l'intervention :

- En post-opératoire, vous pourrez rapidement reprendre vos activités quotidiennes.
- Le port d'une contention élastique est indispensable pendant 1 mois.
- La marche quotidienne est préconisée.
- Le piétinement est à éviter au début

- La principale complication de cette chirurgie est la thrombose veineuse profonde, qui est prévenue par des injections sous cutanées d'anticoagulants et la marche régulière.

- Au décours de l'intervention, il faudra avoir un suivi par votre médecin angiologue afin d'évaluer si des séances de sclérothérapie complémentaires seront par la suite nécessaires. Une surveillance régulière permettra de traiter d'éventuelles récidives à un stade précoce.

*Nous sommes à votre disposition au cabinet en appelant au **04 73 40 80 74** ou en nous adressant un mail à l'adresse suivante : gvasecretariat@gmail.com.*

Un chirurgien vasculaire est d'astreinte tous les jours y compris week end et jours fériés pour répondre à vos questions et assurer la continuité des soins.